

Affaire de Recife : l'American Life League demande des explications à Rome

Author : Rédaction RC

Categories : [Non classé](#)

Date : 25 mai 2009

L'[American Life League](#) (ALL) est sans doute la plus grosse association pro vie américaine. Sa fondatrice et présidente, **Judie Brown**, est membre de l'**Académie pontificale pour la vie** dont le président est l'archevêque **Salvatore ("Rino") Fisichella** qui y a été nommé par **Benoît XVI** le 17 juin 2008. Or, l'archevêque a cru devoir donner, sur la tragédie de Recife (Brésil), un commentaire à charge contre l'ordinaire de ce grand archidiocèse brésilien, Mgr **Cardoso Sobrinho**, dans un article paru à la une de *L'Osservatore Romano* le 15 mars dernier. Cet article a suscité de fortes "interrogations" dans le mouvement pro vie américain et international – je songe notamment aux remarques du P. **Euteuneuer de Human Life International**. **Jeanne Smits**, la directrice du quotidien *Présent* et animatrice d'un [blogue](#) de grand intérêt sur les questions pro vie, a fait paraître dans le quotidien de samedi dernier (n° 6846) une traduction de la lettre que **Judie Brown** a expédié le 17 mars pour demander des explications au président de l'**Académie pontificale pour la vie**, lettre demeurée jusqu'à ce jour sans réponse ce qui a poussé la présidente de l'**ALL** à écrire directement au secrétaire d'État du Vatican, le cardinal **Bertone**. On attend avec un intérêt mêlé d'impatience la réponse du principal collaborateur du Saint Père.

En attendant, je remercie **Jeanne Smits** de m'avoir permis de reproduire la traduction de la lettre de **Judie Brown**, et ses amples commentaires. Il y a désormais une "affaire" dans "l'affaire de Recife"...

***Affaire de l'avortement de la petite fille de Recife
La confusion s'installe autour de la doctrine de l'Église***

L'Église catholique accepte-t-elle désormais l'avortement « thérapeutique » pratiqué pour sauver la vie de la mère ? C'est l'opinion qui s'installe de manière de plus en plus insistante au sein du lobby de

l'avortement, depuis que Mgr **Rino Fisichella**, président de l'**Académie pontificale pour la vie**, a publié une note dans *L'Osservatore Romano* où il « prenait le parti » de la « petite fille brésilienne ». Il commentait « l'excommunication » par Mgr **Cardoso Sobrinho** de la mère de la fillette qui avait autorisé l'avortement et les médecins qui l'avaient pratiqué (en fait, un constat d'excommunication automatique rappelé avant et après l'opération par l'évêque d'Olinda et Recife), pour la déplorer.

Cette « note », avec tout le poids d'une telle publication dans le journal du Vatican, comportait de multiples

erreurs sur les faits. Elle assurait que la petite fille d'Alagoinha, tombée enceinte de jumeaux à 9 neuf ans à la suite de viols répétés commis par son jeune « beau-père », puis avortée début mars, n'était au centre de l'intérêt médiatique qu'en raison de la déclaration de l'archevêque – or cela faisait deux semaines que l'ensemble de la presse brésilienne se passionnait pour l'affaire et réclamait l'avortement à cors et à cris. Elle assurait que personne n'avait cherché à « sauvegarder sa vie innocente et de la ramener à un niveau d'humanité dont nous, hommes d'Église, devrions être experts et maîtres dans l'annonce », alors que le curé d'Alagoinha, l'évêque du lieu ainsi que l'archevêque de Recife où la petite fut transférée avaient entouré la petite

fillette et sa famille d'une active et constante sollicitude.

Mgr **Fisichella** écrivait : « C'est vrai, Carmen portait en elle d'autres vies innocentes comme la sienne,

même si elles étaient le fruit de la violence, et qui ont été supprimées ; mais cela ne suffit pas pour porter un jugement qui tombe comme un couperet. » Mais il affirmait aussi que « sa vie était sérieusement mise en danger par sa grossesse en cours », ce qui n'était pas du tout le cas au moment de l'avortement.

À l'évidence mal informé, Mgr **Fisichella** parlait d'une « décision difficile » pour les médecins qui ont

avorté la fillette enceinte de près de quatre mois ; et d'ajouter que « le respect dû au professionnalisme du médecin est une règle qui doit impliquer chacun, et ne peut permettre de parvenir à

un jugement négatif sans avoir auparavant considéré le conflit qui s'est créé au fond de lui. »

Mais il s'agissait ici de médecins qui pratiquent habituellement l'avortement et revendiquent cela

comme une gloire et comme un honneur !

Certes Mgr **Fisichella** a rappelé clairement que « l'avortement provoqué a été toujours condamné par la loi

morale comme un acte intrinsèquement mauvais et cet enseignement demeure inchangé aujourd'hui », puni d'excommunication automatique, mais il ajoute, pour condamner les déclarations de Mgr

Cardoso Sobrinho : « Il n'y avait nul besoin de tant d'urgence et de publicité pour déclarer un fait qui se réalise de manière automatique. » Et c'est la conclusion de son article qui jette le trouble : affirmant – à juste titre – le besoin de charité et de miséricorde, il parle de la nécessité du « signe d'un témoignage de proximité avec ceux qui souffrent, un acte de miséricorde qui, tout en maintenant fermement le principe, est capable de regarder au delà de la sphère juridique pour rejoindre ce que le droit lui-même prévoit comme finalité de l'existence : le bien et le salut de ceux qui croient en l'amour du Père »... « Ce sont d'autres personnes qui

méritent l'excommunication et notre pardon, pas ceux qui t'ont permis de vivre et t'aideront à retrouver l'espoir et la confiance. »

Indiscutablement, cette conclusion laisse entendre que la recherche d'une fin bonne – la santé et le bien-être

d'une petite fille qui a de fait subi d'atroces atteintes à son innocence – justifie les moyens : l'avortement direct de deux êtres innocents. Les avorteurs sont présentés comme des sauveurs. Les

« méchants » étant le violeur bien sûr (et qui le contesterait ?), mais aussi ceux qui se sont montrés durs, intransigeants, claquemurés dans leurs principes.

Ainsi, malgré l'affirmation du principe, un grave désordre s'est installé, dont la manifestation ne s'est pas fait

attendre dans la presse internationale puisque bien des médias, bien des partisans « catholiques » de l'avortement en ont tiré argument pour affirmer que l'Eglise ne condamne plus comme autrefois

l'avortement dans les cas de viol ou de grande jeunesse de la mère.

Et bien des voix se sont élevées dans les milieux pro-vie pour demander que Mgr **Fisichella** rectifie ses

propos (dont je tiens de sources personnelles qu'il estime les avoir écrits « trompé et forcé »).

La dernière demande (publique) en date émane de Mme **Judie Brown**, présidente et co-fondatrice de

l'**American Life League** et membre de l'**Académie pontificale pour la vie**. Dans un « Commentaire » publié par le site **LifeSitenews.com**, elle affirme avoir écrit d'emblée à Mgr **Fisichella** pour lui faire part de sa « grave préoccupation », mais aucune déclaration publique n'y a répondu.

Voici le texte de la lettre de **Judie Brown**, qu'elle rend désormais publique :

« Excellence,

Nous venons de vivre une campagne d'agitation médiatique à propos de l'affaire du Brésil, d'une petite fille enceinte de jumeaux, de sa mère et des évêques de ce pays. Ce fut très déstabilisant

d'assister au badinage entre deux « officiels » du Vatican et à la décision subséquente de la Conférence des évêques du Brésil de se « rétracter » après la décision initiale d'excommunier de ceux

qui avaient participé à l'acte de mise à mort de deux enfants à naître. Nous comprenons la nature du problème, et nous connaissons bien la doctrine catholique à propos de menaces supposées visant

la vie de la mère. Comme Pie XII l'a exprimé si clairement :

« Tout être humain, même l'enfant dans le sein de sa mère, a le droit à la vie reçue immédiatement de Dieu, et non des parents ou de quelque société ou autorité humaine. D'où il n'y a aucun

homme, aucune autorité humaine, aucune science, aucune "indication" médicale, eugénique, sociale, économique, morale qui puisse exhiber ou donner un titre juridique valable pour disposer

directement et délibérément d'une innocente vie humaine, c'est-à-dire pour en disposer en vue de sa destruction envisagée soit comme but, soit comme moyen d'obtenir un but qui peut-être en soi

n'est pas du tout illégitime. Ainsi, par exemple, sauver la vie d'une mère est une très noble fin ; mais la suppression directe de l'enfant comme moyen d'obtenir cette fin, n'est pas permise. » (Discours aux sages-femmes, 29 octobre 1951.)

La situation au Brésil est horrifiante, Excellence. Il n'y a aucun doute là-dessus. Mais le fait est que deux

bébés innocents ont été assassinés par l'avortement. Et comme le déclare Pie XII, la mise à mort « directe » de l'enfant comme moyen en vue d'une fin n'est pas licite. Comment expliquer alors à

nos frères catholiques pourquoi dans ce cas, l'Eglise s'est rétractée et a fourni des arguments contre l'excommunication de ceux qui étaient directement impliqués dans la mort de ces deux enfants

? N'était-il pas urgent de sauver les trois vies innocentes ? Les deux enfants à naître ne devaient-ils pas bénéficier de tous les moyens possibles de protection de leur vie, tout comme la petite

fillette de neuf ans ? Pourquoi ceux qui exécutent des enfants à naître innocents ne devraient-ils point être punis pour leurs abominables crimes contre l'humanité ?

Nous vous posons ces questions avec l'entier respect que nous devons à votre Excellence, mais avec une égale

préoccupation à propos de l'apparente contradiction qui s'est manifestée dans cette affaire.

Nous cherchons simplement à comprendre, parce que de nombreux catholiques américains sont gravement

troublés à son propos.

Nous sollicitons votre conseil à propos de cette grave question, ainsi que vos commentaires supplémentaires.

Merci pour votre attention ! Que le Seigneur vous bénisse et vous garde. »

Judie Brown ajoute aujourd'hui un commentaire qui fait état du « plaisir » du lobby pro-avortement à la lecture de la note de Mgr **Fisichella**, provoquant « confusion et consternation ». Ainsi de la réaction de **Frances Kissling**, ancienne présidente de **Catholics for a free choice** (catholiques pour le libre choix) et fondatrice de la **Fédération nationale de l'avortement** aux Etats-Unis qui écrit :

« A travers un prodigieux glissement par rapport à la stratégie du Vatican fondée sur l'exclusion de toute

contestation de sa position selon laquelle l'avortement n'est jamais licite, même pour sauver la vie d'une femme, le plus important « officiel » du Vatican sur la bioéthique, l'archevêque Rino Fisichella a livré son opinion selon laquelle les médecins brésiliens qui ont pratiqué un avortement sur une fillette de neuf ans enceinte à 15 semaines de jumeaux ne méritaient pas l'excommunication... Cette modeste déviation de la part de l'archevêque à la tête del'Académie pontificale pour la vie ouvre, pour les catholiques qui suivent l'enseignement de l'Eglise sur la

reproduction, la porte à la discussion sur la possibilité qu'en certains cas, officiellement reconnus, des personnes peuvent choisir l'avortement et avoir la conscience en paix.

»

L'analyse est adroite, sinon roublarde, commente Mme **Brown**, qui cite d'autres articles de presse présentant

Fisichella comme venu au secours d'un avortement.

Elle vient d'écrire au cardinal **Tarcisio Bertone**, secrétaire d'Etat du Vatican, afin qu'il fasse apporter des clarifications. Et elle invite ses lecteurs à faire de même, courtoisement et filialement, en écrivant à son Eminence au Secrétariat d'Etat de Sa Sainteté, Palais Apostolique, 00120 Città del Vaticano.

Jeanne Smits